

Présents : Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Sylvie Recordier, Yves Nicolas, Christine Fossion, Nadège Rancon, Denis Teste, Laurence Cocquet, Jean-Charles Fournon, Eric Armand

Pouvoir(s) :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Frédéric Roux

A l'ordre du jour

Convention avec La Poste pour la création d'une Agence Postale Communale

Faisant suite à une réunion organisée avec la mairie et La Poste concernant la création d'une Agence Postale à Sainte-Jalle, les exigences proposées par la mairie ont été toutes acceptées (emplacement, aménagement, aide financière, personnel...) sauf la durée d'engagement de la Poste qui est de 2 X 9 ans.

Après que les points repris dans le PV de la réunion aient été exposés et commentés, l'autorisation de signature par le maire de la convention avec La Poste est votée à 9 voix pour et 1 abstention.

La création de l'agence postale étant votée, les questions suivantes sont posées :

Pour la mise en place de l'agence postale, il est raisonnablement envisagé son ouverture pour le 1^{er} octobre.

La sécurité est à étudier et il est proposé d'installer une gâche électrique à l'entrée de la mairie et/ou une caméra enregistreuse. Il est aussi suggéré d'aménagement d'une entrée séparée, proposition rejetée par l'ensemble des conseillers.

Au niveau de l'assurance, il n'y a pas de surcoût pour assurer l'agence postale. La prime actuelle englobe l'ensemble.

Le montant des retraits et les dépôts en Agence Postale étant limités, nous allons devoir lister les associations et les commerçants qui seront susceptibles de dépasser le montant et à quelles périodes. Cette liste ne doit pas être figée et peut être modifiée en fonction des besoins.

Nous allons devoir engager une personne à raison de 15h par semaine. Son profil de poste va être étudié en tenant compte d'une grande souplesse dans les horaires de d'une aptitude à la polyvalence et le travail en équipe. Nous avons déjà reçu plusieurs CV. Lors des entretiens d'embauche, une personne de La Poste est mise à notre disposition pour y assister.

Il va falloir déterminer les jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

Plusieurs projets d'aménagement de l'agence postale au sein de la mairie sont présentés. Le choix se porte sur le projet n° 3 (banque droite et séparation avec le secrétariat par cloisons et portes vitrées dépolies). Un devis va être demandé à trois artisans pour cet aménagement financé par La Poste à concurrence de 10.000€.

Questions diverses

Faisant suite à un courrier par Mr Mecqinon, informant la mairie de la dégradation de sa clôture par des véhicules à plusieurs endroits. Nous allons lui conseiller de porter plainte et allons envisager de mettre cette voix à sens unique.

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 3 mai 2016 - 19h00

Il est également signalé que l'emplacement à côté de la boulangerie réservé à la livraison est constamment utilisé. Les containers gênent également à la visibilité dans le tournant.

La liste des impayés en eau est présentée et il va falloir aller chez certains pour réclamer le paiement.

Deux personnes qui organisent des librairies (vente de livres) éphémères et itinérantes nous ont demandé si nous pouvions les accueillir quelques jours gratuitement à la mairie. Cette demande est refusée.

L'heure des éclairages du village et de l'allée des platanes est mal réglée. Il faut que Dominique vienne les régler dès que possible.

Le topo des projets prévus avec le FDAC est présenté.

Il est demandé si la première place de parking dans la rue qui longe la salle des fêtes soit interdite au stationnement pour permettre de manœuvrer plus facilement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôture ses travaux à 21h20

Christine Fossion